



MODULE 6

RECRUTEMENT, INTEGRATION, DROIT DU TRAVAIL

SEQUENCE 3

Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail

Durée : 2 journées de 7h pouvant être déclinée en 4 ½ journées

Objectifs de la séquence :

- Connaître les modalités pour sécuriser la rédaction des différents types de contrat de travail : CDI, CDD, temps partiel, intérim...
- Maîtriser les modalités de modification et de rupture des contrats de travail
- Savoir respecter les responsabilités de l'employeur en matière de santé au travail

Objectifs pédagogiques de la séquence :

- Rédiger et sécuriser efficacement les clauses essentielles du contrat de travail à durée indéterminée, notamment en valorisant et sécurisant les clauses de souplesse et en maîtrisant les clauses sensibles
- Rédiger et gérer efficacement les clauses essentielles du contrat de travail à temps partiel, notamment pour sécuriser les modifications de la répartition des horaires
- Rédiger et sécuriser efficacement les clauses essentielles du contrat de travail à durée déterminée, notamment en terme de motifs de recours, de renouvellement et en évitant les risques de requalification
- Savoir fixer et évaluer les objectifs dans le respect du contrat de travail
- Circonscrire les conditions de modification du contrat de travail
- Choisir la procédure la plus adaptée pour modifier un élément essentiel de la relation de travail, et savoir gérer le refus du salarié
- Différencier les multiples cas de rupture du contrat de travail.
- Identifier les règles à respecter en matière de rupture du contrat.
- Maîtriser les conditions de validité du licenciement personnel.
- Repérer les facteurs de risque et les points de vigilance pour prévenir les contentieux.
- Connaître les modes de management sans harcèlement, ni discrimination



Modalités pédagogiques :

Le bénéficiaire est l'acteur principal de son parcours, nous proposons une démarche pédagogique proactive, au cours de laquelle il ne s'agit pas uniquement de recevoir et de capitaliser des connaissances, il s'agit aussi de recréer des situations au plus proche de la réalité afin que les stagiaires puissent s'approprier les enseignements, pour mieux les utiliser dans leur quotidien professionnel.

Les participants se muniront autant que possible d'exemples de recrutements réalisés.

Approches et Méthodes pédagogiques :

- Alternance entre des séances de formation théoriques et pratiques incluant des animations pédagogiques attrayantes restant en lien avec la thématique de formation choisie (adaptation des modules et contenus des cours théoriques à la thématique du projet et du métier).
- Mise en œuvre de méthodes interactives fondée sur des études de cas, sur de nombreux exercices et **« ateliers » de mise en pratique basée sur la résolution concrète de situation-problème**, notamment par des cas pratiques de procédure de licenciement et de rupture conventionnelle.
- Mise en œuvre de méthodes dite « analogiques » centrée sur de nombreux exemples.
- Ces méthodes seront adaptées par le formateur, selon la réceptivité des stagiaires, leurs niveaux et besoins